Candidat expert comptable et conseiller fiscal certifié | Candidate experte comptable et conseillère fiscale certifiée niveau 2



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?
Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?
L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

Le véritable allié des entreprises

Cette formation est organisée en partenariat avec la [Chambre Belge des Comptables de Bruxelles](#).

L'expert-comptable - Conseiller fiscal certifié d'aujourd'hui ne se contente plus d'aligner des colonnes de chiffres ! Grâce à votre rôle de conseiller, vous devenez, au contraire, un partenaire incontournable de l'entreprise et des indépendants. Souvent proche de la direction de l'entreprise, vous êtes amené à guider celle-ci dans les arcanes de la comptabilité, du droit des sociétés et de la fiscalité.

Indépendant ou salarié, l'expert-comptable - Conseiller fiscal certifié est un métier d'avenir qui offre de nombreuses opportunités d'emplois !

Journée type

L'expert-comptable - Conseiller fiscal certifié revêt deux casquettes.

Premièrement, **en tant qu'expert-comptable**, votre rôle est de fournir une assistance dans l'organisation numérique de l'administration et du traitement dans la comptabilité et dans les comptes. Vous utilisez un ou plusieurs logiciels comptables, un traitement de texte et un tableur. Vous assurez la tenue des comptes depuis la saisie des pièces comptables jusqu'aux comptes annuels, en conformité avec la législation comptable et fiscale en vigueur. Vous êtes également capable d'analyser les comptes annuels d'une PME, de conseiller le responsable sur la situation économique et financière de l'entreprise et de traiter les différentes déclarations d'impôts. De plus, en fournissant une réelle garantie aux tiers (banques, acquéreurs, actionnaires, etc.) par l'attestation, la certification via les mandats spéciaux et l'audit des PME, votre rôle est essentiel.

Deuxièmement, **en tant que conseiller fiscal certifié**, vous agissez en tant qu'expert judiciaire en matières fiscales et fournissez des conseils sur des questions fiscales souvent complexes. Par ailleurs, vous aidez les contribuables à se conformer à leurs obligations fiscales et les représentez auprès des administrations fiscales.

Débouchés

Au bout de la formation, vous pouvez choisir de :

- Travailler comme Expert-comptable - Conseiller fiscal certifié indépendant si vous poursuivez votre parcours à l'ITAA. La réussite de l'ensemble des cours vous met dans les meilleurs conditions pour introduire des dispenses à l'ITAA.
- Travailler comme Expert -comptable - Conseiller fiscal certifié salarié ou interne en entreprise dans le secteur privé.



Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être Candidat expert-comptable - Conseiller fiscal certifié?

Vous devez maîtriser l'outil informatique, être responsable et rigoureux. De plus, vous devez être à l'aise avec les chiffres et être capable d'entretenir une bonne relation avec vos clients. Enfin, vous devez respecter la confidentialité des informations traitées.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer vos connaissances en gestion et en fiscalité ainsi que votre capacité à conseiller.

Horaire:

Les horaires repris ci-dessous sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés.

- 3 à 4 soirs par semaine de 18h00 à 21h30

Rentrée le 7 septembre 2026.

Programme:

4ème année - Niveau 2 : 420 heures

- Système informatique et processus digitaux en rapport avec activités de l'EC (expert-comptable) et du CF (conseiller fiscal) (40h)
- Analyse et critique des comptes annuels (62h)
- Comptes consolidés et législation y relative (48h)
- Législation européenne et normes internationales en matière de comptabilité – IFRS (48h)
- Contrôle interne (62h)
- Contrôle externe (76h)
- Gestion financière des entreprises et analyse du risque (80h)
- Encadrement examen C (4h)

Organisation de la formation:

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 22 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 16 heures par semaine).

Pour toute information concernant votre formation :

Téléphone : 0800 85 210
Email : info@efp.be

Certification:

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise « Candidat stagiaire expert-comptable – Conseiller fiscal certifié – Niveau 2 » homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Ce titre donne l'accès à la profession pour les métiers protégés et vous permet d'introduire un maximum de dispenses à l'examen d'admission de l'ITAA.

DETAILS SUR LA FORMATION

Métier qui recrute

Diplôme chef d'entreprise Candidat expert-comptable - conseiller fiscal certifié (niveau 2)

Prix: 325€ + environ 100€ pour l'achat éventuel d'ouvrages professionnels par an

Durée: 1 an - Spécialisation

Plus d'informations: 0800 85 210

CONDITIONS D'ADMISSION

Accès en 4ème année (Niveau 2)
Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ET répondre à l'une des conditions suivantes:
• Diplôme Chef d'entreprise «Candidat stagiaire expert-comptable – Conseiller fiscal certifié – Niveau 1 »
• Avoir un diplôme reconnu par l'ITAA